

LIGUE DE BILLARD DE L'ATLANTIQUE

UN TITRE OU L'ACCESSION A LA CATEGORIE SUPERIEURE ?...

IL peut arriver, au stade de la dernière partie comptant pour l'attribution d'un titre de champion de France, que les deux candidats qualifiés pour la finale n'aient pas le même objectif à atteindre.

Supposons que le joueur classé premier avant cette ultime partie ait obtenu une moyenne générale lui permettant l'accession à la catégorie supérieure, avec seulement un point de classement de plus que le joueur classé N° 2, qui, lui, supposons toujours, n'a plus aucune chance de réaliser la moyenne indispensable pour franchir l'échelon.

Objectif du premier : titre et accession.

Objectif du second : titre uniquement et, ajouterai-je, par tous les moyens possibles.

Il est clair que cette finale risque d'être dramatique, le premier ayant tout lieu de trembler pour son titre et pour son accession si la moyenne est catastrophique, alors que le deu-

xième n'a rien à perdre, mais est bien décidé à obtenir les deux points du match gagné... par la bagarre, s'il le faut.

Dans ces conditions, le Championnat ne risque-t-il pas d'être faussé ? Ne trouvez-vous pas injuste que le joueur ayant acquis le bénéfice d'une moyenne indispensable pour l'échelon supérieur soit victime d'une partie finale désastreuse, résultat d'une lutte acharnée, voire d'une partie ressemblant parfois à une bataille de rue, le joueur N° 2 se moquant bien des moyens pour arriver à sa fin.

Réfléchissons un peu à la situation.

L'ancien règlement exigeait deux points d'écart avec recours à un barrage au besoin, pour arriver à ce résultat. Avec sagesse, ce règlement prévoyait que la moyenne du barrage ne serait retenue que si elle était bénéfique pour les joueurs.

Le barrage, ainsi compris, était donc une mesure logique, mais il était aussi la terreur des organisateurs qui ne pouvaient plus prévoir un programme précis pour la dernière journée du Championnat.

Pourtant, il n'y avait plus à s'inquiéter pour un cas comme celui exposé dans cet article. Le joueur N° 1 pouvait jouer avec calme, certain que sa moyenne était « préservée » et que l'issue du match ne pouvait lui être fatale.

Il n'est évidemment pas question de revenir aux barrages, mais ne pourrait-on prévoir une légère modification au règlement lorsque, au moment de la FINALE, les deux qualifiés se trouvent dans la situation exposée plus haut. Il suffirait d'y ajouter la clause de la moyenne bénéfique pour la dernière partie.

Ceci serait valable à tous les échelons du Championnat.

La question est posée. Discutons-la.

M. PARRÉ.

Les deux grandes Académies Parisiennes

L'Académie de Paris

11 Billards de Match

47, Avenue de Wagram — PARIS (17^e) - Tél. Etoile 35-60

L'Académie de Clichy-Montmartre

6 Billards de Match

84, Rue de Clichy - PARIS - Tél. : Trinité 08-64

LES MEILLEURS MONITEURS

donnent la réplique

au prestigieux ex-CHAMPION DU MONDE **Roger CONTI**

LIGUE ATLANTIQUE

François VERSACI

Champion de France 3 bandes 1^{re} catégorie

sur Billards HENIN Aîné

LE Championnat de France de trois bandes, première catégorie, s'est déroulé les 5 et 6 décembre 1970, dans la coquette salle du B.C.N., au Café des Lilas. Les amateurs nantais, et ils furent nombreux, ont pu assister, pendant ces deux jours, à une débauche de « natures » et autres « bricoles ».

Le vainqueur de cette joute fut le favori VERSACI, qui, descendu d'Honneur pour raison de santé, a regagné sa place dans la catégorie supérieure. Il était assurément le plus fort, et la précision de son coup de queue étonna plus d'un spectateur. Nous reverrons avec plaisir ce fort sympathique candidat.

Le second n'est autre que Robert JOLY, le nouveau Président du B.C.N. Joueur polyvalent, Robert se tint en marge des autres participants par la particularité de ses coups. Il faut cependant reconnaître que l'orthodoxie de son jeu ne l'empêche pas de faire de très belles parties. Encore bravo, Robert, de la part d'un de tes jeunes supporters.

DUCHEYRON se classa troisième, au prix d'un bel effort tout au long du championnat. Il semble que ce soit une valeur sûre.

SIREJEAN nous gratifia d'une partie à 1,034 de moyenne, ce qui situe sa valeur, sans autre commentaire.

BAILLES, le plus jeune des candidats, est à suivre. Sympathique et attentionné, nous l'avons beaucoup apprécié parmi nous.

PLAZE, en dedans de ses possibilités réelles, nous montra un fort beau coup de queue, peut-être le meilleur. Quant à DELVILLE, toujours aussi jeune, il aurait fait encore mieux avec moins de malchance.

Un mot pour remercier les dames accompagnatrices pour leur gentillesse.

Quant aux arbitres et marqueurs, ils sont trop nombreux pour les citer tous, nous les réunissons dans un même hommage.

Le Délégué à la Presse du B.C.N.,

C. VIOLEAU.

RESULTATS TECHNIQUES

	P.C.	P.R.	Rep.	M.G.	M.P.	Sér.
1. VERSACI (L.B.I.F.) ...	12	360	404	0,891	1,111	9
2. JOLY (Atlantique) ...	10	347	532	0,652	0,735	9
3. DUCHEYRON (L.B.I.F.) ...	6	327	487	0,671	0,937	8
4. SIREJEAN (Provence) ...	6	317	476	0,666	1,034	6
5. BAILLES (Côte d'Azur) ...	4	291	478	0,608	0,652	6
6. DELVILLE (Nord) ...	2	327	553	0,591	0,779	5
7. PLAZE (Centre S.O.) ...	2	305	574	0,531	0,462	6